

Djan-Dâvi à confesse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 16

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194900>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

précaution, et j'espère bien vous en donner un autre avant peu plus en rapport avec vos jeunes ans.

— Vous êtes bien bon, M. le curé ; mais je commence à douter de tout, si ce n'est de la miséricorde divine. Je suis donc prête à comparaître devant le tribunal suprême. Il ne me manque que votre viatique.

Tous le monde étouffait ses sanglots dans l'entourage.

Une heure après, au moment où chacun se retirait de la chambre d'agonie en se signant, un jeune marin se présenta sur le seuil.

Un navrant spectacle s'offrit aussitôt à sa vue et des cris déchirants frappèrent ses oreilles.

— O mon Dieu ! que se passe-t-il donc ici ? s'exclama le visiteur.

Le père d'Adrienne, l'apercevant, se précipita à sa rencontre avec cette amère apostrophe :

— Trop tard !

Puis il l'entraîna au pied du lit, où sa femme, toute défaillante, procédait à la funèbre toilette.

— Non, non, répéta l'enseigne atterré, ce serait trop affreux... Ma Blondinette ne saurait expirer à l'heure même où je la retrouve.

S'approchant alors de la couche virgine de celle qui semblait endormie pour toujours, il l'appela plusieurs fois sans en obtenir de réponse.

— Malheureux que je suis, termina-t-il en s'affaissant en face du chevet funeste. *

Cette scène de désolation, à laquelle les voisins prenaient une part sincère, avait quelque chose qui aurait ému le cœur le plus bronzé, l'âme la plus endurcie.

Tout à coup, comme s'il eût agi sous l'empire de la folie, le fiancé regarda au fond des yeux qu'on n'avait pas encore fermés, puis il saisit l'une des mains qui pendaient en dehors du drap, comme s'il eût voulu compter les pulsations du pouls. Il ne sentit nul battement. Poursuivant quand même son examen, il toucha le front ; le front était glacé ; enfin, il approcha de la bouche entr'ouverte une petite glace ; aucun souffle ne la termit.

La pâleur de l'effroi marbra la figure du jeune homme.

Reconnaissant alors sa branche de buis sous un des plis de la couverture, il la trempa dans un vase d'eau bénite qu'on venait de déposer sur un guéridon entre deux flambeaux et en aspergea le corps inerte.

Jacques se mit ensuite à genoux pour réciter la prière des morts. Au bout de quelques secondes il se leva et, obéissant à une sorte de suggestion, il s'empara d'une paire de ciseaux qui traînait sur une table à ouvrage.

Les assistants, frémissants d'horreur, crurent qu'il allait attenter à ses jours ; mais pas un ne se sentait la force de s'opposer à ce sinistre dessein.

L'infortuné se contenta d'empoigner la royale chevelure d'Adrienne, la couvrit de baisers et finalement, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, la fit s'abattre à ses pieds d'un vigoureux coup de l'instrument qu'il brandissait.

Un cri d'épouvante s'échappa de toutes les poitrines, en présence de cet acte étrange

qui ressemblait à une profanation ; mais en même temps, un filet de voix presque imperceptible murmura sur l'oreiller :

— Jacques !

— Adrienne ! ma chère Adrienne ! répliqua celui-ci à son tour. Je savais bien que tu ne pouvais être morte. Me voici. Reviens à toi.

Le père et la mère, ne sachant que croire, restaient muets de stupeur sans oser faire un mouvement.

Le médecin qui venait rendre sa visite quotidienne s'expliqua vite le désordre de la chambre, et il s'appretait à quitter un lieu où désormais ses services étaient inutiles, quand ses yeux se portèrent sur la dépouille des tresses qu'on n'avait pas consenti à lui abandonner.

— Docteur, lui cria l'officier de marine, à vous maintenant de la ranimer tout à fait !

Le praticien comprit d'un mot ce qui était survenu.

— En voilà une qui peut se vanter de revenir de loin ; mais son vrai sauveur, le voici, conclut-il en désignant Jacques à M. et à M^{me} Dabincourt, qui se remettaient aussi peu à peu. En somme, la vie de votre enfant n'était que suspendue. La violente secousse qu'elle vient de recevoir a rappelé à l'ordre toutes ses fonctions.

Les parents, ivres de joie, sautèrent au cou de la mignonne revenante, pendant qu'elle joignait les mains pour une action de grâces ; mais elle avait trop présumé de ses forces ; tant d'émotions, le bonheur succédant brusquement à la souffrance... la pauvrette s'évanouit...

— Ma fille ! Ma fille ! s'écria la mère sur le point de perdre de nouveau la raison.

— Cette fois, ce ne sera rien, madame, rassurez-vous. Qu'on ouvre les fenêtres ! Il s'agit d'une simple syncope ; dans quelques minutes, il n'y paraîtra plus.

— Notre enfant est-elle véritablement guérie ? questionna le père tout anxieux.

— Non, répondit franchement le médecin, pas encore ; mais l'air, le soleil, la jeunesse, le contentement surtout, sont des remèdes d'une efficacité certaine. L'anémie la minait seulement ; on l'avait confondue avec une affection de poitrine et la puissante nature si riche en ressources qui nous sont inconnues achèvera bientôt l'œuvre de M. Jacques.

Adrienne ne fut pas sans répandre quelques larmes quand elle découvrit à terre les cheveux dont elle était si orgueilleuse, mais en apprenant que les lui avait coupés, elle ne put que sourire, d'autant plus qu'en comprenant son chagrin, l'opérateur lui dit :

— Consolez-vous ; ils repousseront.

— En attendant, répliqua-t-elle, je conserverai votre petite branche de buis dans mon livre de messe comme un talisman dans lequel je n'ai cessé d'avoir une entière confiance, et qui nous sera désormais également précieux.

Deux ans après, au mardi de Pâques, le digne curé, qui avait administré Adrienne, donna la bénédiction nuptiale au jeune couple dans son humble paroisse de campagne.

En passant l'alliance au doigt de la fraîche épousée :

— Je vous l'avais bien dit, lui glissa-t-il à mi-voix, que j'avais encore pour vous un sacrement en réserve. Adolphe ROSAY.

Djan-Dâvi à confesse.

— « Yô crâi-tou que porré trovâ dâi z'einto po eintâ on cerisi, demandâve on dzo Sipon à François Gueliet, on farceu ? »

— Preinds-lè su on tailleu, on tessot ào bin on monnâi, repond Gueliet ; se per hazâ ion ne preind pas, l'autro preind adé. »

C'est po deré que Djan-Dâvi, qu'étâi monnâi, avâi fauta, dè sa-t-ein quatoozè, d'allâ sè confessi. N'étâi pas pe larro que n'autro ; mâ vo sédè, c'est coumeint desâi lo père à l'assesseu : « L'occasion fait le larron » ; et quand on lâi amenâve à mâodrè dâo bio fromeint, lâi étâi rudo molési dè ne pas s'ein mettrè dè coté on part d'eimbottâ.

On dzo que po reimpliâci on eimpar-tiâ dâo fromeint que l'avâi prâi dein on sa lâi avâi met dâi crinsès, ye fe on révo que reveillâ on bocon sa concheince et que lo décidâ à allâ sè confessi.

— Y'é méclliâ on pou dè crouie fromeint à dâo bon, se fe à l'incourâ, é yo mau fé ?

— Binsu que vau z'âi mau fé, et bin mau fé, lâi repond l'incourâ, kâ cein est onco pe bliamâblio que dè robâ. Quand vo robâ, cein que vo ne dussa jamé fèrè, ào mein cein que vo rebailli âi pratiqûes est adé dè bouna qualità ; mâ se vo lâi méclliâ dè la bourtiâ, vo ne pâodè reindrè què dè la bourtiâ, que cein est onco bin de pe pi.

— L'est bin cein que mè su peinsâ ein mè-mèmo, ein après, fe Djan-Dâvi, assebin m'ein repeinto gaillâ.

— Eh bin, du que vo vo z'ein re-peintè, vo z'ètès perdenâ po stu iadzo, ma ne recoumeinci pas...

On part dè dzo après, l'incourâ vâi reveni Djan-Dâvi à confesse.

— Eh bin, Djan-Dâvi, se lâi fâ, âi-vo onco oquiè su la concheince ?

— Oh pas stu iadzo, monsu l'incourâ. Y'avé dâo crouio fromeint, pliein dè nialès, et qu'avâi à mâiti dzernâ âi messons po cein que l'avâi du restâ étâi su lo tsamp pè la pliodze, et lâi é méclliâ on pou dè bon ; n'é yo pas bin fé ?

— Bin fé, bin fé, Djan-Dâvi, et cein vo fa honneu, kâ cein vaut mi que dè méclliâ dâi crinsès ào bon fromeint.

Et Djan Dâvi sè reintornâ tot conteint, kâ l'étâi ein pé avoué sa concheince.

Que buvait-on dans l'antiquité ?

M. Grenier, qui fut rédacteur en chef du *Constitutionnel* et collaborateur du *Figaro*, publia, dans le temps, chez Dentu, un ouvrage intitulé : *la Vie joyeuse en pays latin*, où l'antiquité est peinte sous ses côtés familiers, en robe de chambre pour ainsi dire. Voici quelques détails fort piquants tirés d'un chapitre reproduit par le *Figaro*, en 1881, et traitant des cafés chantants dans l'an-